

# Convention internationale du 9 décembre 1999 pour la répression du financement du terrorisme

RS 0.353.22; RO 2004 2535

## Champ d'application le 26 avril 2013, complément<sup>1</sup>

Etats parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur
Ethiopie*	20 mars 2012 A	19 avril 2012
Iraq	16 novembre 2012 A	16 décembre 2012
Mali	28 mars 2002	27 avril 2002
Namibie*	18 octobre 2012	17 novembre 2012
Népal*	23 décembre 2011 A	22 janvier 2012
Oman*	10 novembre 2011 A	10 décembre 2011
Pays-Bas		
Aruba*	23 mars 2005	23 mars 2005
Royaume-Uni		
Iles Vierges britanniques	17 mai 2012	16 juin 2012
Saint-Siège*	25 janvier 2012 A	24 février 2012
Sainte-Lucie*	18 novembre 2011 A	18 décembre 2011
Zimbabwe*	30 janvier 2013 A	1 <sup>er</sup> mars 2013

\* Réserves et déclarations.

Les réserves et déclarations ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais pourront être consultés à l'adresse du site Internet des Nations Unies: <http://treaties.un.org/> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

<sup>1</sup> La présente publication complète celles qui figurent au RO 2004 2535, 2005 2333, 2006 783 3263, 2007 1391, 2008 2169, 2009 5665 et 2011 4611.  
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE ([www.dfae.admin.ch/traites](http://www.dfae.admin.ch/traites)).

